

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département
OISE

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
02 juin 2026

Date d'affichage de la convocation
02 juin 2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 060-216000430-20260611-482026-DE

EXTRAIT N°48/2026 DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-six et le 11 juin, à 19h00 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 2 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, CARTIER Flavie, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia, ARHUR Sylviane, ARHUR Ludovic

Pouvoirs : MARION Antoine à STAELENS Isabelle, GUYOLARD Yannick à ARHUR Sylviane

Absents excusés : MARECHAL Philippe,

Secrétaire de séance : VAUTRAIN Marie-Claire

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-29 et L2131-1 et suivants,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-21,

Vu le code général des Impôts, notamment son articles 1609 nonies C,

Considérant l'installation du nouveau Conseil municipal lors de sa séance du 22 mars 2026,

Considérant dès lors la nécessité de désigner le représentant titulaire et le représentant suppléant du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Thelloise,

ARTICLE 1.

PROCEDE à la désignation des représentants du Conseil Municipal de la commune de Balagny sur Thérain pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la C.C.T.

Représentant titulaire : MORELLE Isabelle
Représentant suppléant : MONVOISIN Patrice

ARTICLE 2.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

17 votes POUR
1 abstention

Pour copie conforme,
Le 12/06/2026
Le Maire,
Isabelle MORELLE

Pip

A. monvoisin

